

	Ville de Vitré Service Direction Générale	CONSEIL MUNICIPAL	
		<i>Compte rendu de la séance du 17.04.2014</i>	
Date : 06.05.2014	Nombre de pages : 10	Fichier : ...	
Rédigé par : Véronique GERGAUD		Validé par : Jocelyne CAYE	
<p>L'an deux mille quatorze, le dix-sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué le neuf avril deux mille quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire de Vitré.</p> <p style="text-align: center;">Étaient présents :</p> <p>M. MEHAIGNERIE, Maire, Mme CHARLOT, M. LEBRY, Mme DUCHESNE, M. MAISONNEUVE, Mme MATHIEU, LAPAUSE, M. MOREL, Mme BOUQUAY, M. VEILLÉ, Adjoints au Maire, M. BESNARD, Mme CHEHABEDDINE, Mme CLOAREC, M. HEULOT, Conseillers municipaux délégués, Mme PRACHT, Mme LÉBOUC, M. PASQUER, Mme MOUCHOTTE, M. LE MIGNANT, M. SOUVESTRE, Mme de MONNERON, Mme MARTIN, M. TRAVERS, Mme GUERMONT, M. BOUVIER, Mme DELANOE, M. PAILLARD, Mme TROPÉE, M. LÉONARDI, M. UTARD, , Mme BAUDOIN, M. COIGNARD, conseillers municipaux.</p> <p>Etait absent :</p> <p>Monsieur MORIN.</p> <p><i>M. LÉONARDI Pierre a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.</i></p>			
<u>Diffusion</u> : Le Conseil Municipal et les chefs de services.			

DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET	AVIS / SUITE A DONNER
1.1 – Marchés publics – Assurance de type dommages ouvrage pour les réservoirs de Plagué	Marché de 15 814.17 €HT passé avec la Société SMABTP de Rennes (35) pour l'assurance dommage ouvrages des réservoirs de Plagué pour une durée de 10 ans à réception de l'ouvrage
1.1 – Marchés publics – Mise aux normes d'accessibilité et réaménagement de l'Hôtel de Ville de Vitré	Avenant n ° 1 au marché n° 41/13 passé avec le Groupement De Ponthaud (mandataire)/D. MAUPEU / BRIZOT MASSE INGENIERIE / BET HAY. Le cotraitant D. MAUPEU est remplacé par le cotraitant ECP (Economie de la Construction et du Patrimoine) à compter de la date de transfert des activités

1.1 – Marchés publics – Restauration de la Tour du Vieux Saint-Martin – maîtrise d’œuvre	Avenant n°2 au marché 107/08 passé avec le Groupement De Ponthaud (mandataire) / D. MAUPEU. Le cotraitant D. MAUPEU est remplacé par le cotraitant ECP (Economie de la Construction et du Patrimoine) à compter de la date de transfert des activités
1.1 – Marchés publics – Travaux d’entretien et travaux neufs sur la voirie communale – Lot 1 : terrassements, voirie	Marché passé avec le groupement PIGEON TP (mandataire) / TPB, d’Argentré du Plessis (35) pour l’année 2014, reconductible 2015, 2016 et 2017, conclu sans minimum ni maximum pour les prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires.
1.1– Marchés publics – Travaux d’entretien et travaux neufs sur la voirie communale – Lot 2 : assainissement, réseaux divers	Marché passé avec le groupement FTPB (mandataire) / MAN TP, de St-Pierre La Cour (53) pour l’année 2014, reconductible 2015, 2016 et 2017 conclu sans minimum ni maximum pour les prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires.
1.1– Marchés publics – Fourniture de matériels de signalisation et d’information – Lot 1 : signalisation de police et directionnelle	Marché passé avec la Société LACROIX SIGNALISATION de ST-Herblain (44) pour l’année 2014, reconductible 2015, 2016 et 2017 conclu sans minimum ni maximum pour les prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires.
1.1– Marchés publics – Fourniture de matériels de signalisation et d’information – Lot 2 : signalisation temporaire, PVC	Marché passé avec la Société SELF SIGNAL de Cesson-Sévigné (35) pour l’année 2014, reconductible 2015, 2016 et 2017 conclu sans minimum ni maximum pour les prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires.
1.1– Marchés publics – Fourniture de matériels de signalisation et d’information – Lot 3 : supports de signalisation ou d’information sur mesure	Marché passé avec la Société NORDSUD de Vitré (35) pour l’année 2014, reconductible 2015, 2016 et 2017 conclu sans minimum ni maximum pour les prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires.
1.1– Marchés publics – Acquisition d’un logiciel de rédaction et de gestion des marchés publics	Marché passé avec la Société AGYSOFT de Montpellier (34) pour un montant de 14 716€ HT (licences, installation et formation) et 1 743.20€ HT (maintenance à compter de la 2 nd e année).

1.1 – Marchés publics – Réfection du terrain engazonné du stade municipal – Lot 1 : terrain et VRD	Marché passé avec la Société SPORTINGSOLS de ST-Fulgent (85) pour un montant de 605 984.65€ HT.
1.1 – Marchés publics – Réfection du terrain engazonné du stade municipal – Lot 2 : forage	Déclare sans suite le lot 2 au regard de l'investissement nécessaire pour des gains escomptés minimes, lot par ailleurs lié techniquement au lot 3 (stockage de l'eau). Le marché ne sera pas relancé.
1.1 – Marchés publics – Réfection du terrain engazonné du stade municipal – Lot 3 : stockage de l'eau	Déclare sans suite le lot 3 au regard de l'investissement nécessaire pour des gains escomptés minimes, lot par ailleurs lié techniquement au lot 2 (forage). Le marché ne sera pas relancé.
1.1 – Marchés publics – Réfection du terrain engazonné du stade municipal – Lot 4 : éclairage	Marché passé avec la Société CITEOS de Janzé (35) pour un montant de 23 500.00€ HT.
1.1– Marchés publics – Surveillance de la qualité de l'air intérieur de différents bâtiments communaux à Vitré	Marché passé avec la Société ITGA de ST-Grégoire (35) pour un montant de 10 320.00€ HT.
1.1 – Marchés publics – Réhabilitation de l'Ecole Pierre Lemaître – lot 16 : stores – avenant 4	Avenant N°4 au marché 147/10 passé avec la Société SOFAFRANCE de Val d'Izé (35) prenant en compte la non réalisation de prestations à hauteur de 1 520.60 € HT. Le montant du marché est ramené à 15 150.82€ HT.
1.1 – Marchés publics – Fourniture de denrées alimentaires – Lot 18 : lait frais	Avenant n° 1 au marché 41/12 passé avec la Société Saveurs guerchaises (35) poursuivant l'activité de transformation et distribution de produits suite à la dissolution du GAEC du Vivier de Moutiers (35)
1.1 - Marchés publics – – Fourniture de denrées alimentaires – Lot 19 : fromage blanc	Avenant n° 1 au marché 42/12 passé avec la Société Saveurs guerchaises (35) poursuivant l'activité de transformation et distribution de produits suite à la dissolution du GAEC du Vivier de Moutiers (35)
1.1 - Marchés publics – – Fourniture de denrées alimentaires – Lot 20 : yaourts labellisés	Avenant n° 1 au marché 43/12 passé avec la Société Saveurs guerchaises (35) poursuivant l'activité de transformation et distribution de produits suite à la dissolution du GAEC du Vivier de Moutiers (35)
1.1 - Marchés publics – Construction de la passerelle piétons / PMR en gare de Vitré dans le cadre de la création d'un PEM – Avenant N°1	Avenant n° 1 au marché 15/13 avec le Groupement GTM Ouest (mandataire) / Zwahlen et Mayr pour un montant de 142 509.60€ HT portant le montant du marché de 2 574 490.40€ HT à

	2 717 000.00€
1.1 - Marchés publics – Construction de la cage d’escalier 1 du parking PEM – passation d’un avenant 2	Avenant n° 2 au marché 45/13 avec EIFFAGE Constructions de Fougères pour un montant de 1 152.02€ HT portant le montant initial du marché de 335 000.00€ HT à 356 809.68€ HT (Avenant 1 compris)
1.1 - Marchés publics – Création du poste de refoulement des Boufforts – marché de maîtrise d’œuvre	Marché passé avec la Société SETUR de Chartres de Bretagne (35) pour un montant de 13 985,00€ HT
1.1 - Marchés publics – Secteur des Courgains : étude d’impact	Marché passé avec la Société THEMA ENVIRONNEMENT de Chambray les Tours (37) pour une étude d’impact d’un montant de 9 950€ HT
1.1 - Marchés publics – Réalisation de contrôles extérieurs en phase de travaux sur le projet de passerelle piétonne à la gare de Vitré – lot 1 – contrôles extérieurs de topographie et d’implantation – avenant 1	Marché passé avec le Cabinet AUBAULT de Vitré : avenant n°1 au marché n°19/13 prenant en compte les suppressions de prestations, notamment levé topographique, réception de l’ouvrage (moins-value de 1 000€ HT) ramenant le montant du marché de 6 800€ HT à 5 800 € HT.
1.1 - Marchés publics – Fourniture de livres de petits éditeurs, à destination du public jeunesse pour la médiathèque municipale – lot 4	Marché passé avec la Société WILL COLPORTE / DIFFUSE de LE PELLERIN (44) pour 2014, reconductible 2015, 2016 et 2017 pour un montant minimum annuel de 2 000€ HT et maximum de 8 000€ HT. Ce montant s’entend tous titulaires cumulés, ce marché étant attribué à deux titulaires.
1.1 - Marchés publics – Fourniture de livres de petits éditeurs, à destination du public jeunesse pour la médiathèque municipale – lot 4	Marché passé avec la Société APOLOGUE DIFFUSION de St-HERBLAIN (44) pour 2014, reconductible 2015, 2016 et 2017 pour un montant minimum annuel de 2 000€ HT et maximum de 8 000€ HT. Ce montant s’entend tous titulaires cumulés, ce marché étant attribué à deux titulaires.
1.1 - Marchés publics –Vérifications périodiques de bâtiments et équipements communaux - lot 4 : moyens de secours, d’alarme et de protection incendie – avenant 1	Avenant n°1 au marché 39/12 passé avec la Société SDG complétant le bordereau des prix unitaires de nouveaux matériels
1.1 - Marchés publics – Création graphique, impression du programme annuel du Centre Culturel de Vitré – Lot 2 : impressions et prestations associées	Marché passé avec la Société CALLIGRAPHY PRINT, de Chateaubourg (35) pour 2014, 2015, 2016 et 2017 pour un montant minimum annuel de 3 000€ HT et maximum annuel de 11 000 € HT.

1.1 - Marchés publics – Création graphique, impression du programme annuel du Centre Culturel de Vitré – Lot 1 : création graphique	Marché passé avec la Société SARL SCOPIC, de Nantes (44) pour 2014, 2015, 2016 et 2017 pour un montant minimum annuel de 1 000 € HT et maximum annuel de 4 000 € HT.
1.1 - Marchés publics – reconstruction d'un mur de soutènement et aménagement d'un parking – lot 1 : mur de soutènement, maçonnerie – avenant n°1	Marché passé avec la Société FOURREAU, un avenant n°1 au marché N° 46/13 pour un montant en plus-value de 1 082.00 € HT. Le montant du marché passe de 80 504.35 € HT à 81 586.35€ HT. Délai d'exécution du marché prolongé jusqu'au 31.05.2014
3.3 – Locations – Location d'un bâtiment à usage de bureaux, situé au Château Marie – convention d'occupation précaire avec Vitré-Communauté à effet du 15.02.2014	Mise à disposition de Vitré-Communauté à titre gracieux de l'ensemble des locaux de l'aile est. Rez-de-chaussée : une salle de réunion, au 1 ^{er} étage : 10 bureaux et un bloc sanitaire, cour intérieure. Les travaux de remise en état ont été réalisés par les services de la Ville, pris en charge par Vitré-Communauté sous la forme d'un loyer mensuel fixe s'élevant à 1276€. Pour une période de 3 ans reconductible.
5.8 – Décision d'estimer en justice – fête foraine de Vitré – installation non conforme de forains au regard des arrêtés n° 2014 – 067 et 2014 – 068 du 11.03.2014 et 2014 – 075 du 26 mars 2014.	Défense des intérêts de la commune dans toutes les instances qui seront rendues nécessaires en cas de non-respect constaté des arrêtés mentionnés ci-contre par le Cabinet J.P. MARTIN à Rennes
7.10 – Divers – Contrat de maintenance concernant la tribune de spectacle télescopique située au Parc des Expositions	Marché passé avec la Société MASTER INDUSTRIE de la Verrie (85) pour une redevance annuelle s'élevant à 2 440 € HT soit 2 918.24€ TTC à compter du 1 ^{er} /01/2014
7.10 – Divers – Mise à disposition d'un local rénové, sis 26 rue Pasteur à Vitré avec l'association la Boueze	Mise à disposition d'un local à compter du 17.03.2014 à titre gracieux – les frais sont à la charge de l'association
7.10 – Divers – Régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée aux spectacles organisés dans le cadre de l'animation du Centre Culturel, fixation de tarifs.	Tarifs : Bal des associations : tarif unique à 3€ Atelier de danse, tarif de 4 ateliers de 2h : 20 €
7.10 – Divers – Contrat support global n° 746 des logiciels avec la Société AIGA.	Marché passé avec la Société AIGA, de Rennes pour un logiciel installé aux Services Techniques pour un montant annuel de 435.60 € TTC à compter du 24.03.2014 pour une année.
7.10 – Divers – Musées – régie de recettes pour l'encaissement de la vente de cartes postales, de livres, d'objets et de documents divers, Nouveaux tarifs.	Prix de vente au public des ouvrages Madame de Sévigné, lettres choisies, édition de Roger Duchêne à 8.20 € l'unité

	Bussy-Rabutin, histoire amoureuse des Gaules édition de Jacqueline et Roger Duchêne à 7.70€ l'unité Les droits seront perçus par l'intermédiaire de la régie de recettes du musée.
--	---

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal	
65. Pouvoirs du Maire – gestion de la dette délégation du Conseil – (5.4)	<i>Délégations données au Maire en matière de gestion de la dette - Approbation à l'unanimité – P. MÉHAIGNERIE n'a pas pris part au vote</i>
66. Pouvoirs du Premier Adjoint au maire – gestion de la dette – délégation du Conseil (5.4)	<i>Délégation donnée à l'Adjoint délégué aux finances en matière de gestion de la dette - Approbation à l'unanimité – P. LAPAUSE n'a pas pris part au vote</i>
67. Election des membres de la Commission d'appel d'offres (5.2)	<i>Election à bulletins secrets – 1 liste (comportant un candidat de la liste d'opposition) – 32 votants – 32 exprimés – liste élus à l'unanimité</i> <i>Titulaires : P Lapause, O Travers, LA Bouquay, C Mouchotte, H Utard</i> <i>Suppléants : MC Duchesne, P Bouvier, JL Veillé, J Coignard</i>
68. Centre Communal d'Action Sociale - Election des délégués (5.3)	<i>Election à bulletins secrets – 1 liste (comportant un candidat de la liste d'opposition) – 32 votants – 31 exprimés – liste élus à l'unanimité des exprimés</i> <i>Elus : A Charlot, CA Chehabbedine, J de Monneron, P Travers, C Tropée, H Utard</i>
69. Accessibilité des personnes à mobilité réduite – Désignation des membres de la commission (5.2)	<i>Approbation à l'unanimité – Désignation de 5 conseillers représentants le Conseil Municipal : G Paillard, P Léonardi, C Tropée, P Travers, B Maisonneuve, C Cloarec</i>
70. Délégations du Conseil municipal dans divers organismes (de 70 (a) à 70(y))	<u>70 a : question reportée (SYMEVAL)</u> <u>70 b : question reportée (SDE 35 syndicat départemental d'énergie)</u> <i>70 c : liste électorale chambre des métiers – désignation de 2 délégués : B Maisonneuve et N Martin -Approbation à l'unanimité</i>

70 d : association nationale des villes d'art – désignation de 2 délégués (1T : MA Bouquay, 1S : A Morel) Approbation à l'unanimité

70 e : Révision de la liste électorale politique désignation à l'unanimité de 2 T : J. LÉBOUC, H. UTARD ; 2 S : MA. BOUQUAY, J. COIGNARD

70 f : Révision de la liste électorale du Conseil des Prud'hommes – collège employeur : B Maisonneuve, P Bouvier – collège salariés : J Coignard -Approbation à l'unanimité

70 g : révision liste électorale des tribunaux paritaires des baux ruraux – désignation de B Maisonneuve - Approbation à l'unanimité

70 h : comité de suivi du Centre social – désignation de 2 délégués : CA Chehabbedine et J Coignard Approbation à l'unanimité

70 i : Conseil d'Administration de la Mission locale pour l'emploi – désignation de 2 délégués : C Cloarec et A Caillet - Approbation à l'unanimité à l'exception de M. MAISONNEUVE qui a quitté la salle

70 j : Chantier d'insertion : désignation de Mme A Charlot déléguée - Approbation à l'unanimité

70 k : Association Nautique Capelloise du Pays de Vitré – désignation de 1 délégué : F Heulot - Approbation à l'unanimité

70 l : Comité de Jumelage – désignation de 6 délégués : P Méhaignerie, P Léonardi, N Martin, JL Veille, CA Chehabbedine, H Utard - Approbation à l'unanimité

70 m : ARIC – désignation de Mme A Charlot, déléguée - Approbation à l'unanimité

70 n : association Tremplin – désignation de Mme C Cloarec, déléguée -Approbation à l'unanimité

70 o : conseil d'établissement de la Guilmarais – désignation de JY Besnard , délégué - Approbation à l'unanimité

70 p : Conseil d'établissement du Vallon – désignation de P Travers délégué - Approbation à l'unanimité

70 q : Union de Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne – désignation de 2 titulaires : MA Bouquay et JL Veillé et de 2 suppléants : C Tropée et MC Duchesne -Approbation à l'unanimité

70 r : Conseil d'établissement de la résidence La Trémoille - question reportée

70 s : Association Départementale d'information sur le logement – désignation de J de Monneron, déléguée - Approbation à l'unanimité

	<p>70 t : Association Vitré Djenné – désignation de 2 délégués : P Léonardi, N Martin - Approbation à l'unanimité</p> <p>70 u : DEFENSE – désignation de B Maisonneuve, délégué - Approbation à l'unanimité</p> <p>70 v : ADAPEI les papillons blancs – désignation de C Tropée, déléguée - Approbation à l'unanimité</p> <p>70 w : conseil d'établissement de « la Baratière » : désignation de V Guermont, déléguée - Approbation à l'unanimité</p> <p>70 x : Conseil d'établissement du foyer « Les Lilas » - désignation de P Travers, délégué - Approbation à l'unanimité</p> <p>70y : Bassin versant de la Vilaine amont – désignation de JP Lebry, délégué titulaire et de P Bouvier, délégué suppléant - Approbation à l'unanimité</p>
71. Comité Technique Paritaire - Désignation de délégués (5.2)	<p>Délégués du conseil municipal au CTP</p> <p>4 titulaires : A Charlot, B Maisonneuve, N Beaudouin, P Lory-Forêt</p> <p>4 suppléants : A Morel, C Mouchotte, H Utard, J Caye</p> <p>Approbation à l'unanimité -</p>
72. La TREMOILLE – Désignation du groupe de travail (5.2)	<p>Désignation de 2 conseillers municipaux (en plus de l'Adjoint au Commerce et de l'Adjoint à l'Urbanisme) : C Tropée, J Coignard - Approbation à l'unanimité</p>
73. F.I.H. – désignation de la Commission	<p>Désignation de 4 conseillers municipaux (en plus des adjoints aux travaux, au patrimoine et à l'urbanisme) : D Mathieu, J de Monneron, C Tropée, J Coignard - Approbation à l'unanimité</p>
74. Commissions de Suivi des sites - Désignation des délégués aux Commissions de Suivi des Sites (Kervalis et SMICTOM / C.V.E.D.) (5.3)	<p><u>Pour Kervalis</u> : JP Lebry titulaire et M. Pracht suppléant</p> <p><u>Pour le SMICTOM</u> : JP Lebry et P Morin titulaires et F Heulot et X Pasquer suppléants - Approbation à l'unanimité</p>
75. Commission Départementale de Coopération Intercommunale (Association des Maires de France) - désignation d'un délégué (5.3)	<p>Désignation de P Méhaignerie - Approbation à l'unanimité</p>
76. Composition des commissions (5.2)	<p>Liste des commissions (13), thématiques, adjoints de référence et composition - Approbation à l'unanimité</p>
77. Désignation des délégués du Conseil municipal dans les établissements scolaires du second degré (5.3)	<p>B Argentré : D Mathieu (T) et P Méhaignerie (S)</p> <p>La Champagne : D Mathieu (T) et N Martin (S)</p> <p>Nerval : D Mathieu (T) et P Léonardi (S)</p> <p>Rochers : D Mathieu et C Delanoë (T) et JY Besnard (S)</p> <p>Approbation à l'unanimité</p>

<p>78. Contrat d'associations des écoles privées - Désignation des délégués du Conseil municipal (5.3)</p>	<p><i>J Arc : D Mathieu (T) et P Léonardi (S)</i></p> <p><i>Ste Marie : D Mathieu (T) et JY Besnard (S)</i></p> <p><i>Jean XXIII : D Mathieu (T) et JY Besnard (S)</i></p> <p><i>N-Dame : D Mathieu (T) et P Léonardi (S)</i></p> <p><i>Ste Bernadette : D Mathieu (T) et MA Bouquay (S)</i></p> <p><i>Ste Thérèse : D Mathieu (T) et MA Bouquay (S)</i></p> <p><i>Approbation à l'unanimité</i></p>
<p>79. Conseils d'écoles publiques élémentaires, préélémentaires et primaires - Désignation des délégués du Conseil municipal (5.3)</p>	<p><i>Pour les écoles primaires et préélémentaires</i></p> <p><i>Château : D Mathieu, JY Besnard, N Beaudouin</i></p> <p><i>J Guéhenno : D Mathieu, P Léonardi, P Morin</i></p> <p><i>P Lemaître : D Mathieu, C Delanoë, J Coignard</i></p> <p><i>Hodéyère : D Mathieu, JY Besnard, H Utard</i></p> <p><i>Approbation à l'unanimité</i></p>
<p>80. Enveloppe indemnitaire des élus (5.3)</p>	<p><i>Répartition de l'enveloppe indemnitaire des élus : Maire et Adjoint : 950 € nets sauf 1^{er} Adjoint : 1 180 € nets – conseillers délégués 450 € nets – conseillers sans délégation 100 € nets</i></p> <p><i>Approbation à l'unanimité à l'exception de Madame CHARLOT qui s'est abstenue</i></p>
<p>81. Comité d'éthique – Désignation des délégués du Conseil municipal (5.2)</p>	<p><i>Désignation de 5 conseillers pour siéger au comité d'éthique : B Maisonneuve, C Mouchotte, V Guermont, P Bouvier, J Coignard - Approbation à l'unanimité</i></p>
<p>82. Adhésion au C.N.A.S. (Centre National de l'Action Sociale) Désignation d'un élu(e) représentant (5.3)</p>	<p><i>Désignation de Mme A Charlot déléguée - Approbation à l'unanimité</i></p>
<p>83. Budget Assainissement – Décision modificative n°1 (7.1)</p>	<p><i>Approbation à l'unanimité</i></p>
<p>84. Budget Eau – Décision modificative n°1 (7.1)</p>	<p><i>Approbation à l'unanimité</i></p>
<p>85. Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics (1.1)</p>	<p><i>Pour information</i></p>
<p>86. Décisions prises par le Maire en matière de contentieux (5.8)</p>	<p><i>Pour information</i></p>
<p>87. Acquisition d'un bâtiment à usage industriel, rue Jean-Marie TEXIER (3.1)</p>	<p><i>Approbation à l'unanimité à l'exception de M. HEULOT qui a quitté la salle de l'acquisition, par la Ville d'un bâtiment industriel, propriété de la Sté Nouvelle FAO sis rue J-M Texier et loué à la Société OK Wind, au prix de 650 000 €</i></p>
<p>88. Modification d'un cachet d'artiste ((4.2)</p>	<p><i>Question ajoutée à l'ordre du jour – Modification du tarif de rémunération des musiciens intervenant pendant les cérémonies patriotiques et diverses : 120 € le service de 3 H (tarif précédent datant de 2005 : 90 € le service de 3 H) Approbation à l'unanimité</i></p>

Interventions diverses